



**DIRE-MED**  
Dialogue Interculturel, REseaux  
et Mobilité en MEDiterranée

# Recommandations Régionales et Nationales

## Fiche Informative sur le Document

<b>Titre du projet</b>	<b>DIRE-MED - Dialogue Interculturel, REseaux et Mobilité en MEDiterranée</b>
<b>Numéro du projet</b>	574184-EPP-1-2016-1-IT-EPPKA2-CBHE-JP
<b>Période du projet</b>	15/10/2016 – 14/10/2020
<b>Livrable</b>	D2.3 – Recommandations nationales et régionales
<b>Lot de travail</b>	WP2 Cadre de coopération DIRE-MED
<b>Statut</b>	Version finale – Mars 2020
<b>Coordinateur du lot de travail Co-coordonateur du lot de travail</b>	INCOMA Région PACA UNIMED
<b>Auteur(s) principal (aux)</b>	Beatriz Gonzalez del Valle, INCOMA
<b>Contributeurs</b>	L'ensemble du partenariat
<b>Abstract (pour diffusion)</b>	<p>Le livrable D2.3 constitue la dernière étape du WP2. A travers ce document, l'ensemble des partenaires ont défini des recommandations pour chacun des 3 pays du Maghreb et au niveau régional en vue de renforcer la mobilité et la coopération internationale dans l'enseignement supérieur en Méditerranée.</p> <p>Ces recommandations ont été élaborées lors des derniers mois du projet pour profiter de toute l'expérience acquise et des réflexions entre les partenaires. Elles ont été présentées lors de la conférence finale du projet le 13 octobre 2020.</p> <p>Ces recommandations sont disponibles également sur le site web de DIRE-MED (<a href="https://www.diremedproject.eu/">https://www.diremedproject.eu/</a>).</p>



Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.



# Tables des Matières

.....	5
I – Le Projet DIRE-MED et ses Objectifs .....	5
Qu’est-ce que le Projet DIRE-MED ? .....	6
Pourquoi DIRE-MED ? .....	6
Quelles sont les principales réussites de DIRE-MED ? .....	7
Recommandations régionales et nationales .....	8
II- Recommandations Régionales .....	9
Recommandations au niveau des établissements d’enseignement supérieur .....	10
1. Renforcement interinstitutionnel des liens de coopération .....	10
2. L’implication/ utilisation des nouvelles technologies .....	12
Recommandations au niveau institutionnel .....	12
1. Identification d’objectifs à atteindre et de thèmes d’intérêt commun .....	12
2. Attribution de crédits en faveur de la mobilité, des échanges et de la recherche .....	13
3. Inclusion transversale de la mobilité dans les accords régionaux .....	13
4. Flexibilité administrative pour promouvoir les mobilités régionales .....	13
5. Harmonisation des cursus académiques Euro-Méditerranéens .....	14
Recommandations pour l’articulation société-entreprise .....	14
1. Implication du tissu socio-économique dans les mobilités régionales .....	14
2. Introduction de nouvelles pratiques de formation professionnelle dans le monde des entrepreneurs et de institutions académiques .....	15
3. Dynamisation institutionnelle des Institutions académiques .....	15
4. Implication des structures locales associatives .....	15
.....	16
III- Recommandations Nationales .....	16
Algérie .....	17
Recommandations au niveau de l’Enseignement Supérieur .....	18
Recommandations au niveau national .....	19
Recommandations au niveau société-entreprise .....	19
Maroc .....	20
Recommandations au niveau de l’Enseignement Supérieur .....	22
Recommandations au niveau national .....	22

Recommandations au niveau société-entreprise.....	23
Tunisie.....	24
Recommandations au niveau de l'Enseignement supérieur .....	25
Recommandations au niveau national.....	26
Recommandations au niveau société-entreprise.....	27
Conclusion.....	28
Partenaires du Project DIRE-MED .....	30



# I – Le Projet DIRE-MED et ses Objectifs



## Qu'est-ce que le Projet DIRE-MED ?

DIRE-MED (Dialogue Interculturel, REseaux et Mobilité en Méditerranée) est un projet de coopération internationale sélectionné dans le cadre du programme Erasmus+ Renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur

Six partenaires de trois pays européens (Espagne, France et Italie) et six partenaires de trois pays du sud de la Méditerranée<sup>1</sup> (Algérie, Maroc et Tunisie) ont travaillé pendant 4 ans (de 2016 à 2020) pour contribuer à la modernisation, l'accessibilité et l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans les pays du Maghreb, renforçant les capacités de gestion, d'innovation et d'internationalisation des universités et également pour renforcer la coopération entre les institutions universitaires et la société des pays du Maghreb et des pays européens.

## Pourquoi DIRE-MED ?

Les peuples de la Méditerranée partagent une histoire commune d'échanges commerciaux, culturels et de personnes depuis plus de 4000 ans. Cependant, il y a un certain nombre de circonstances qui empêchent l'échange et le flux du dialogue interculturel Nord- Sud et Sud-Sud, faisant de la région méditerranéenne l'une des régions les moins intégrées économiquement et socialement (1er Mediterranean Entrepreneurship Forum, 26 Novembre 2014, Barcelone).

L'Union européenne a reconnu l'importance du dialogue interculturel pour « prévenir les conflits et la marginalisation des citoyens en raison de leur identité culturelle » et pour « établir des liens et un terrain d'entente entre les cultures, les communautés et les peuples, promouvoir la compréhension et l'interaction».

La mobilité internationale tout en étant essentielle pour le transfert des connaissances et pour l'amélioration des compétences humaines et relationnelles (soft-skills), qui servent également pour améliorer l'employabilité, a un effet multiplicateur qui génère plus de richesse culturelle et économique tant dans le pays d'envoi que dans les pays d'accueil. Les établissements d'enseignement supérieur (EES), au regard de leur expérience, de leur perspective et de leur vocation internationale, doivent être des catalyseurs et des promoteurs d'initiatives pour encourager un cadre de coopération internationale au bénéfice des institutions elles-mêmes qui a également pour vocation d'influencer, directement ou indirectement, le reste de la société.

<sup>1</sup> Les partenaires du projet sont les suivants: Union des Universités de la Méditerranée, Italie; Université de Catania, Italie; Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France; Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, France; Estudios Universitarios y Superiores de Andalucía, Espagne; International Consulting and Mobility Agency, Espagne; Université Abdelmalek Essaâdi, Maroc; Institut Agronomique en Vétérinaire Hassan II, Maroc; Université Mohamed Lamine Debaguine de Sétif 2, Algérie; Université d'Alger 1, Algérie; Université de Tunis Al Manar, Tunisie; Université de Carthage, Tunisie.

En utilisant la mobilité et les activités d'internationalisation à domicile (sud-sud, sud-nord, nord-sud) en tant qu'un puissant outil pour l'ouverture à l'international, le résultat du renforcement des capacités du personnel des EES et du dialogue université-société, s'est traduit dans la création d'un cadre d'internationalisation académique dans le bassin méditerranéen. Ce cadre servira à la mise en œuvre d'un processus de coopération durable et harmonieux entre les pays participants et à accroître et à améliorer la qualité des échanges d'étudiants, du personnel universitaire académique et non académique, ainsi qu'à encourager la coopération et la participation des entités locales et de la société en général.

## Quelles sont les principales réussites de DIRE-MED ?

Après quatre ans de projet, DIRE-MED a créé une structure solide avec un réseau d'établissements d'Enseignement Supérieur pour promouvoir la mobilité et l'échange culturel dans le bassin méditerranéen. Ces structures se sont matérialisées à travers :

- La collecte de **bonnes pratiques** en matière de gestion des opportunités internationales mises en place chez les partenaires ;
- La création et la **définition d'un cadre d'internationalisation**. Ce cadre sert à l'établissement d'une coopération structurée et durable entre les entités impliquées ;
- Le **renforcement des capacités du personnel des bureaux des relations internationales**, grâce à la réalisation d'une formation modulaire initiale et de trois séminaires thématiques de formation de formateurs. Dix-huit visites de formation et des échanges de bonnes pratiques ont complété la formation des formateurs et des agents de coopération des universités des pays partenaires. Ce renforcement s'est complété et étendu à l'intérieur des propres universités à travers des séminaires de formation à échelle locale.
- La **réalisation d'activités pilotes de coopération et d'échange** : ces activités pilotes se sont matérialisées par 69 mobilités pilotes, 32 mobilités étudiantes et 37 mobilités de staff (20 staff académique et 17 staff administratif). Sur ces 69 mobilités, 8 ont été réalisées dans le sens Nord/Sud, 16 dans le sens Sud/Nord et 45 dans le sens Sud/Sud.
- La **promotion du dialogue social et interculturel** : ce dialogue a été un élément clé pour assurer la construction de liens réels aux niveaux personnel et communautaire dans les régions Maghreb et Méditerranée. Pour ce faire, un événement de dialogue interculturel a été organisé à Tanger et a vu la participation de plus de 120 personnes.

Au cours de cette rencontre, une quarantaine d'étudiants algériens, espagnols, français, italiens, marocains et tunisiens ont présenté leurs projets pour encourager. A cause de la pandémie de Covid 19, il n'a pas été possible d'organiser le deuxième événement de dialogue interculturel comme prévu à Tunis ; celui-ci a donc été remplacé une semaine de dialogue interculturel, en ligne, du 6 au 14 octobre 2020 (<https://www.diremedproject.eu/news-and-events/semaine-du-dialogue-interculturel/>).

## Recommandations régionales et nationales

Ces recommandations ont été définies grâce à la collaboration de l'ensemble des partenaires et après l'expérience pratique de la mise en œuvre du projet DIRE-MED.

L'expérience de DIRE-MED a permis aux partenaires du Sud et du Nord de la Méditerranée, de réfléchir aux différentes modalités de coopération et d'analyser en particulier les effets des actions de mobilité physique et virtuelle dans toutes les directions : Sud-Nord, Nord-Sud et Sud-Sud.

Cette expérience innovante implique des effets fort positifs tel que la création d'un réseau dédié à la mobilité et au dialogue interculturel qui aidera entre autres à promouvoir la mobilité d'étudiants, du personnel académique et administratif, à créer des opportunités pour renforcer le dialogue interculturel et le montage de projets de recherche dans le bassin méditerranéen. (<https://www.uni-med.net/en/subnetwork-mobility-dialogue/>).

En revanche, les partenaires ont aussi relevé des obstacles et difficultés à différents niveaux qu'il était important de mentionner. Les recommandations énoncées proposent des solutions pour les surmonter.

Ces recommandations établissent les nécessités et exigences en matière de mobilité et de coopération internationale dans l'enseignement supérieur et ont pour objectif d'améliorer la gestion de la mobilité et des opportunités internationales dans les pays du réseau DIRE-MED et d'encourager également la coopération dans l'ensemble des pays du sud. Il s'agit d'une feuille de route adressée aux autorités publiques universitaires, locales, nationales et régionales.

Nous allons donc présenter les recommandations élaborées non seulement au niveau régional avec l'ensemble du partenariat, mais aussi au niveau des trois pays du Maghreb, qui sont le résultat de l'échange et de la collaboration entre les partenaires de chacun de ces pays.



## II- Recommandations Régionales



Par recommandations régionales, on entend recommandations pour la région méditerranéenne.

Les partenaires ont identifié des difficultés empêchant la création et le développement d'un véritable dialogue :

- Financement insuffisant des mobilités :
  - Sud-Sud : le schéma de ce type de mobilité n'est pas structuré et ne dispose pas de ressources financières régulières ce qui empêche une programmation régulière de ce genre de mobilité ;
  - Nord-Sud et Sud-Nord : ces mobilités sont peu développées, notamment les mobilités Nord-Sud, alors qu'elles sont fortement bénéfiques et encouragées pour avoir une meilleure connaissance réciproque.
- Complexité et lourdeur des procédures requises pour l'organisation des mobilités
- La faiblesse du dialogue entre les établissements d'enseignement supérieur et le monde économique et social, faisant que les formations ne sont pas suffisamment en phase avec les besoins de monde économique ; faiblesse également du dialogue entre les établissements d'enseignement supérieur et la société civile en général.

Afin de surmonter ces difficultés, les partenaires proposent les recommandations suivantes et à trois niveaux différents.

## Recommandations au niveau des établissements d'enseignement supérieur

### 1. Renforcement interinstitutionnel des liens de coopération

- Au niveau de toutes les institutions académiques de la région, augmenter les campagnes de sensibilisation pour que chacun prenne conscience des bénéfices de la coopération régionale et des échanges et mobilités d'étudiants, d'enseignants chercheurs et de personnel administratif. Cela peut se faire à travers l'organisation d'activités telles que : info days, publicité, organisation de journées d'étude, séminaires, ateliers et témoignages des étudiants et du staff académique et administratif partis en mobilité dans les pays de la Méditerranée.

- Il est fondamental que les institutions académiques de la région développent une politique de participation commune au(x) projet(s) (sur le modèle de DIRE-MED) pour promouvoir les actions de mobilités extra-européennes, avec une attention particulière aux pays de la Méditerranée ;
- Préconiser un échange d'informations plus structuré autour de thématiques d'intérêt commun, à propos des projets envisagés dans le bassin méditerranéen et des possibilités et modalités de financements soutenus par l'Europe ;
- Créer un réseau entre les institutions académiques de la région pour favoriser une organisation en commun des séminaires, des colloques, des ateliers, des cursus, des laboratoires, des expositions ayant comme sujets : le dialogue interculturel, le plurilinguisme, la connaissance de l'Islam, la connaissance de l'Europe, les écritures de la Migration, les récits des réfugiés, les stratégies et les méthodes pour la construction de nouvelles compétences pour affronter les problèmes des migrants, la citoyenneté transnationale, les identités plurielles, le tourisme culturel ;
- Maintenir les relations du Réseau DIRE-MED et l'enrichir avec de nouveaux apports, de nouvelles formes de collaboration, de nouvelles plateformes ;
- Identifier les personnes ou groupes de personnes au sein des institutions qui souhaitent collaborer et qui veulent favoriser la coopération régionale et internationale, à moyen et long terme, et assurer leur implication dans les activités et échanges développés en matière de coopération inter- institutionnelle autour d'objectifs préalablement identifiés ;
- S'appuyer sur la stratégie recherche des établissements et sur les coopérations existantes pour identifier et développer des axes de recherche stratégiques entre partenaires sur la zone, permettant de donner plus de légitimité et de poids à la promotion des mobilités. Identifier les domaines communs d'excellence en recherche à mettre en synergie afin de répondre à des appels à projets des bailleurs nationaux, régionaux et internationaux ;
- Renforcer des cotutelles internationales de thèse à travers :
  - L'amélioration de la mise en valeur des cotutelles internationales de thèse en cours au sein de l'ensemble des établissements de la région ;
  - La création d'une base de données de l'ensemble des cotutelles internationales de thèse en cours entre établissements de la région ou un réseau à destination de ces doctorants ainsi que l'ensemble de leurs partenaires (enseignants encadrants, partenaires socio- économiques et institutionnels pouvant être associés à ces thèses);

- L'organisation d'événements impliquant les doctorants en cotutelle internationale de thèse, ouverts au public et sur des thématiques transversales entre établissements de la région (déclinaison de ma thèse en 180 secondes, etc.).

## **2. L'implication/ utilisation des nouvelles technologies**

- Utilisation des réseaux sociaux pour favoriser l'émergence des nouvelles coopérations ;
- Proposer des enquêtes aux chercheurs intéressés (spécialement dans les domaines de la linguistique et de la didactique) pour la mise en relief des besoins et des difficultés des étudiants étrangers à l'intérieur des cycles scolaires ;
- Renforcer les instruments de mobilité du Nord vers le Sud tant au niveau physique que virtuel ;
- Élaborer les résultats de DIRE-MED et les diffuser en créant dans chaque université des Archives numérisées et des sites web ;
- Renforcer les compétences du personnel administratif par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, favorisant ainsi l'adaptation aux nouvelles opportunités d'internationalisation virtuelle et au télétravail.

## **Recommandations au niveau institutionnel**

### **1. Identification d'objectifs à atteindre et de thèmes d'intérêt commun**

L'identification d'objectifs et de thèmes d'intérêt commun entre institutions de pays méditerranéens est importante comme 1ère phase. Cette identification peut se faire à travers le partage de point de vue lors de rencontres (séminaires, des réunions), ou de façon virtuelle.

Après cette identification, définir un plan d'action prévoyant l'adoption d'accords de coopération, la mise en place de mobilités, des échanges entre staff académique, etc.

## ***2. Attribution de crédits en faveur de la mobilité, des échanges et de la recherche***

- Sensibilisation au niveau régional pour financer les mobilités à travers la mise en place de programmes de mobilités intermaghrébines et aussi inter-méditerranéennes. Ces mobilités peuvent concerner le staff académique et administratif, mais aussi les étudiants et les doctorants ;
- Prévision de crédits pour financer le développement des bureaux des relations internationales et la formation des personnels académiques, pour la mise en place de projets de mobilités inter-régionales.

## ***3. Inclusion transversale de la mobilité dans les accords régionaux***

- Inscrire le développement des coopérations et des mobilités dans les accords de jumelages entre les villes et les régions de la Méditerranée ;
- Promouvoir la signature des conventions régionales pour soutenir un système de mobilité au niveau régional.
- Favoriser la multiplication des projets transfrontaliers, à l'instar des programmes Italie-Tunisie qui ont obtenu des résultats importants dans la coopération, les échanges, la réalisation d'objectifs partagés.

## ***4. Flexibilité administrative pour promouvoir les mobilités régionales***

- Plaider pour l'assouplissement des procédures d'octroi des visas ;
- Présenter les résultats du projet DIRE-MED et l'importance de maintenir les structures de coopération et de mobilité créées et soutenues par le Réseau DIRE-MED aux organisations au niveau régional tels que : l'AUF, l'Union du Maghreb, la Ligue Arabe, lesquelles peuvent faciliter la visibilité de ces structures ainsi que leur financement pour assurer la pérennité des résultats du projet ;
- S'adresser aux missions diplomatiques des pays de la Méditerranée pour faciliter et maintenir les structures de coopération déjà créées ;

- Créer des partenariats institutionnels à travers une communication renforcée entre les établissements universitaires et les postes diplomatiques (services de coopération et instituts culturels des ambassades par exemple) mais aussi avec les chambres de commerce et d'industrie, afin de créer davantage des synergies entre besoins identifiés et initiatives existantes (appels à projets, bourses pour des stages dans des domaines spécifiques identifiés etc.) ;
- Développer la communication et améliorer les conditions d'accueil favorables à l'épanouissement des étudiants étrangers pour favoriser l'inclusion scolaire des étudiants étrangers, en considérant les différences une véritable source de richesse culturelle.

### ***5. Harmonisation des cursus académiques Euro-Méditerranéens***

- Proposer des protocoles pour la double diplomation dans la zone euro-méditerranéenne, encourager la confrontation des programmes institutionnels et la visée pédagogique des disciplines afin d'harmoniser les cursus à caractère euro-méditerranéen ;
- Activer des projets de doctorats euro-méditerranéens ;
- Étudier les différentes opportunités d'homologation et équivalence du système de crédits dans la zone euro-méditerranéenne, qui peuvent faciliter l'harmonisation des cursus académique.

## **Recommandations pour l'articulation société-entreprise**

### ***1. Implication du tissu socio-économique dans les mobilités régionales***

- Implication du secteur socio-économique dans les mobilités internationales pour la réalisation des stages en entreprises ;
- Implication des entreprises aux projets de coopération internationale des Universités pour leur permettre d'intervenir sur la proposition des offres de formation continue ouverte aux pays tiers de la région permettant une adéquation de l'offre de formation avec l'offre d'emploi ;

- Promotion de la coopération Université – Entreprise au niveau du Maghreb en s’adressant aux Chambres de Commerces, Universités, etc. ;
- Développement de stages dans des filiales Internationales / ou grands groupes avec équipes multinationales pour favoriser la mobilité.

## ***2. Introduction de nouvelles pratiques de formation professionnelle dans le monde des entrepreneurs et de institutions académiques***

- Impliquer les différents acteurs de la société, en particulier le monde de l’entreprise, pour les sensibiliser à de nouvelles pratiques de formation professionnelle, en étroite collaboration avec les institutions académiques : stages en mobilité, ateliers spécifiques, activités de recherche organisées autour d’objectifs partagés ;
- Créer des modèles pédagogiques à travers des stratégies d’apprentissages adaptées et des approches expérimentales.

## ***3. Dynamisation institutionnelle des Institutions académiques***

- Développement des mécanismes administratifs (diffusion des offres de stages, catalogues des entreprises ayant accueilli des étudiants au préalable) et financiers (bourses sur appel spécifiques, bourses ERASMUS+ -Mobilité Internationale de Crédits-, etc.) pour encourager les stages entre universités/entreprises de la région et la valorisation des résultats de ces stages.

## ***4. Implication des structures locales associatives***

- Impliquer les structures locales associatives travaillant sur le dialogue interculturel ou la mobilité dans un cadre non formel. Ceci pourrait pourtant développer « l’esprit » mobilité de certains réfractaires (étudiants ou personnels ou dirigeants) et également soutenir les établissements d’enseignement supérieur dans la préparation et la valorisation du retour de la mobilité.

## **III- Recommandations Nationales**





# Algérie



### *Contexte actuel*

La structure actuelle du Système de l'Enseignement Supérieur en Algérie en ce qui concerne les coopérations et la mobilité vers la Méditerranée est le système classique Licence-Master-Doctorat.

Pour financer la mobilité de façon générale et la mobilité Sud-Sud en particulier, l'Algérie dispose de plusieurs moyens. Elle a par exemple signé une convention bilatérale avec la Tunisie, qui finance environ 200 bourses de finalisation de thèses pour les étudiants. L'équivalent n'existe pas avec le Maroc.

Grace au Programme National Exceptionnel (PNE), le Ministère de l'Enseignement supérieur algérien finance également des bourses pour les majors de promotion, soit vers des destinations européennes soit d'autres pays voisins comme la Tunisie, la Jordanie. Les stages de courte durée et les bourses d'excellence pour étudiants sont également ouverts à tous les pays.

Les partenaires algériens du projet DIRE-MED ont identifié différents types de difficultés pour lesquelles ils proposent les recommandations suivantes :

### ***Recommandations au niveau de l'Enseignement Supérieur***

- Améliorer la politique de communication intra et interuniversitaire ;
- Assurer le financement des mobilités à l'intérieur des EES ;
- Revoir l'organigramme des relations internationales au niveau de l'université et créer des relais au niveau de chaque faculté pour une remontée et une diffusion d'information plus efficaces ;
- Identifier des filières d'excellence au niveau de chaque université pour mieux accueillir les étudiants étrangers ;
- Disposer d'un catalogue disponible et régulièrement mis à jour sur le site de l'université avec l'offre de cours et les possibilités d'hébergement et toutes autres informations utiles ;
- Considérer la mobilité comme un volet spécifique de l'internationalisation de l'établissement et lui accorder un statut égal à celui de la coopération et des manifestations scientifiques ;

- Sensibiliser les bailleurs de fonds afin d'émettre des directives officielles facilitant l'obtention de visas pour les bénéficiaires de mobilités et dans des délais acceptables ;
- Sanctionner les mobilités par l'obtention d'attestations de formation reconnues par toutes les institutions partenaires ;
- Faciliter les procédures d'authentification des documents faisant l'objet de traduction afin de réduire les frais y afférents.

### ***Recommandations au niveau national***

- Définir des conventions bilatérales pour mieux impliquer les institutions publiques dans l'augmentation du nombre des mobilités dans la Méditerranée ;
- Former et impliquer davantage de personnel au niveau des pouvoirs publics pour aider à l'élimination des barrières liées aux mobilités Sud/Sud et Nord/Sud ;
- Imposer la définition d'une stratégie internationale au niveau de chaque université à travers son projet d'établissement ;
- Envisager concrètement la méthode de l'internationalisation à domicile ;
- Faciliter les procédures de transfert de fonds finançant les mobilités.

### ***Recommandations au niveau société-entreprise***

- Sensibiliser les partenaires en matière de mobilité, particulièrement les compagnies aériennes afin de bénéficier des tarifs préférentiels ;
- Établir des relations de confiance et des liens permanents avec les sous-traitants chargés de recevoir les demandes de visa ;
- Renforcement des rapports entre les bureaux des relations internationales et les bureaux de liaison avec les entreprises des Universités algériennes, afin de promouvoir la réalisation des stages dans des entreprises étrangères, notamment dans le bassin méditerranéen.

# Maroc



### *Contexte actuel*

Sur le plan Pédagogique, la gouvernance du système éducatif relève du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MENFPESRS).

Les aspects liés à la coopération et les mobilités internationales sont directement gérés par les Etablissements d'enseignement supérieur qui sont autonomes en matière de conclusion de partenariat d'échange ou de propositions de projets de mobilité internationale.

Des conventions cadre de coopération sont signées avec les pays du monde entier, dont tous les pays du Maghreb. Les institutions académiques (Universités, Etablissement de formation des cadres, Institut de recherche) sont impliquées dans des projets de recherche Internationaux (Arimnet, H2020, Prima, ...), avec des équipes de différents pays, dont les pays maghrébins.

La coopération Sud-Sud est développée autour de la Méditerranée mais aussi au niveau africain. De nombreuses mobilités entrantes sont annuellement effectuées (Formation diplômante, formation continue...).

Le Ministère dispose également de programme de coopération et de mobilité auxquels peuvent participer tout type d'établissement d'enseignement supérieur.

Des bourses d'excellence sont accordées dans le cadre de la coopération avec de nombreux pays. Des bourses de formation doctorales sont aussi accordées par le Centre National de Recherche Scientifique.

Des insuffisances ont été identifiées, tels que :

- De nombreuses conventions sont signées mais pas toujours mises en œuvre,
- Insuffisance de moyens financiers (au niveau national et institutionnel) pour accompagner la mise en œuvre de ces conventions de mobilité,
- Généralement la mobilité sud-sud et nord sud sont peu attrayantes par rapport à la mobilité sud - nord,
- Lourdeur des procédures administratives liées aux gestions des mobilités, principalement l'obtention des visas,
- Insuffisance des moyens humains (RH) dédiés à la gestion des mobilités au niveau des institutions. Dans le cas de certaines universités, un seul bureau est dédié à cette tâche pour tous les établissements de l'Université.

### ***Recommandations au niveau de l'Enseignement Supérieur***

- Améliorer les conditions au niveau des laboratoires et infrastructures de recherche afin de motiver les étudiants internationaux à opter pour des mobilités vers le sud ;
- Moderniser les outils de communication autour de l'offre de l'enseignement supérieur ainsi que les opportunités de recherche dans notre pays pour stimuler l'attractivité des étudiants et chercheurs internationaux ;
- Former et conseiller les étudiants avant leurs mobilités afin qu'ils se comportent dignement et représentent au mieux leurs établissements et pays ;
- Faire le suivi et évaluations des mobilités au retour des bénéficiaires ;
- Prospecter les nouvelles opportunités de financement des partenariats (H2020-RISE, ERASMUS+, Bilatéral, Fullbright, BID, AUF, etc.).

### ***Recommandations au niveau national***

- Dynamiser les partenariats existants travers la mise en place de moyens suffisants pour leur mise en œuvre. A titre d'exemple, le programme bilatéral entre la Tunisie et le Maroc géré par les ministères respectifs chargés de l'Enseignement Supérieur, devrait être plus soutenu en termes de budget et de régularité de lancement des appels afin de permettre de financer régulièrement des mobilités académiques entre les deux pays en nombre suffisant,
- Dédier des fonds spécifiques pour accompagner la mise en œuvre des conventions signées, au niveau national à travers des appels à projets par le Ministère de l'enseignement supérieur ou au niveau local par l'université,
- Mettre en place des procédures communes en matière de gestion des mobilités dans les établissements de l'enseignement supérieur pour faciliter la gestion de celles-ci. Disposer d'un bureau au niveau du Ministère pour faciliter la mise en œuvre de ces mobilités par exemple toutes les démarches et suivi de l'obtention du visa auprès des ambassades et consulats.

### ***Recommandations au niveau société-entreprise***

- Impliquer les partenaires professionnels autour de thématiques relevant de leurs domaines d'intérêt ;
- Identifier des opportunités de stages pour les étudiants ;
- Implication du secteur socio-économique dans les mobilités internationales pour la réalisation de stages en entreprises, dans le cadre d'un partenariat tripartite (Institution d'envoi / Institution d'accueil / Entreprise).



# Tunisie





### *Contexte actuel*

Contexte et défis actuels du Système de l'Éducation Supérieure en Tunisie, d'après le « Plan stratégique de la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique 2015-2025 »:

- Amélioration de la qualité de la formation universitaire et l'employabilité des diplômés ;
- Promotion de la recherche et l'innovation ;
- Promotion de la bonne gouvernance et optimisation de la gestion des ressources ;
- Révision de la carte universitaire pour un meilleur ancrage et équilibre régionaux ;
- Promotion de la formation pédagogique des enseignants.

Des difficultés ont été identifiées par les partenaire tunisiens de DIRE-MED, telles que :

- Manque de visibilité des parcours de formation interinstitutionnels et interuniversitaires (Licence, master et doctorat) à l'échelle de la Tunisie ;
- Coopération et partenariat orientés, historiquement et culturellement, vers le Nord et les pays de l'Europe centrale ;
- Manque de conventions de coopération Sud-Sud et notamment manque d'actions bilatérales entre les universités pour concrétiser les conventions existantes ;
- Manque de ressources humaines dans les services et bureau de coopération internationale à l'échelle de l'université ;
- Complexité des procédures pédagogiques et administratives dans la mise en œuvre de la mobilité interuniversitaire dans le Système LMD (difficultés de validation de crédits) ;
- Complexité des procédures d'obtention de visas pour les pays de l'Europe ;
- Manque de financement des mobilités Sud-Nord et Sud-Sud ;
- Manque de compatibilité entre la formation universitaire et les besoins du monde socio-économique.

Les recommandations suivantes pourront contribuer à l'accomplissement de quelques objectifs antérieurement signalés au niveau de la Tunisie.

### ***Recommandations au niveau de l'Enseignement supérieur***

- Doter les services et les bureaux de relations internationales de ressources humaines qualifiées suffisantes :
  - Des contrats post doc dans le cadre des projets nationaux ou internationaux ;

- Renforcement des BRI avec plus de personnels administratifs qui a déjà vu ses capacités renforcées grâce au projet DIRE-MED afin de mieux gérer la gestion de l'envoi et l'accueil d'étudiants et du personnel enseignant et administratif ;
- Rendre lisibles et visibles les parcours de formation dans chaque université via le site web ;
- Développer la coopération par la signature des conventions suivie par un plan d'action applicable à court et à long terme ;
- Instaurer des mécanismes plus simples dans le cadre du système LMD pour comptabiliser les crédits et faciliter la mobilité interuniversitaire dans des parcours différents ;
- Promouvoir la réalisation des accords de co-diplomation entre les Universités de la région méditerranéenne. Cela facilite l'insertion professionnelle des jeunes diplômés dans la région, contribuant à la diminution du taux de chômage des jeunes ;
- Réaliser des Masters en relations internationales dans les Universités tunisiennes pour promouvoir les échanges et la mobilité entre les étudiants et les professeurs et augmenter le niveau d'expertise et la professionnalité dans cette matière ;
- Recruter des enseignants étrangers, notamment pour les cours de langues, dans les Universités tunisiennes. Cette initiative peut ainsi avoir un double effet :
  - L'enseignant deviendrait facilitateur de la signature d'un accord-cadre entre l'Université d'envoi et l'Université d'accueil ;
  - L'enseignant deviendrait aussi ambassadeur parce qu'à son retour il/elle exposerait son expérience en Tunisie et encouragerait les échanges de professeurs et aussi d'étudiants (cela dépend du Ministère de la Culture / l'Enseignement de la Tunisie).

### ***Recommandations au niveau national***

- Organiser des journées sur la coopération Sud-Sud en invitant des représentants des universités maghrébines et européennes et toutes les parties prenantes nationales et internationales ;

- Renforcer le plan de coopération nationale (notamment avec l'Algérie et le Maroc) par des quotas et du financement encourageant la mobilité Sud-Sud ;
- Considérer comme axe stratégique la coopération entre les universités des pays du Maghreb et de la Méditerranée en général ;
- Harmoniser les dénominations : disciplines, formations, recherche, etc. ;
- S'adresser au Ministère de la Culture pour libérer des ressources afin d'organiser et/ou participer à des salons internationaux liés à l'éducation dans la région méditerranéenne ;
- Créer un campus méditerranéen pour réfléchir au développement de la coopération et organiser des événements ;
- Impliquer les Ministères pour l'octroi des fonds afin de contribuer au financement des mobilités intra-méditerranéennes.

### ***Recommandations au niveau société-entreprise***

- Impliquer le monde socio-économique dans la conception des parcours de formation (adaptation formation et compétences métiers) ;
- Soutenir et encourager la participation aux projets H2020. Cette participation ouvrira aux étudiants, doctorants et chercheurs des opportunités de réaliser des stages dans des entreprises très renommées qui participent dans ce type de projets ;
- Appuyer les structures de stage permettant l'insertion professionnelle des diplômés ;
- Impliquer davantage le monde socio-économique (sociétés, organismes, chambres de commerce, acteurs du secteur privé, etc.) dans les projets de coopération ;
- Etablir des conventions de coopération et de partenariat entre les universités et les acteurs du secteur socio-économique et mettre en place de mécanismes et de plan d'action pour la concrétisation de ces conventions ;

- Développer les centres de carrières déjà existants dans les Universités pour qu'ils puissent se pencher sur la promotion des mobilités à travers de stages au niveau de la Méditerranée ; créer une agence de recherche d'emploi au niveau international ;
- Encourager la signature d'accords entre les Universités et des entreprises internationales à travers la participation des Universités tunisiennes dans les programmes Erasmus+ KA107 (International Credit Mobility).

## Conclusion

La définition de cet ensemble de recommandations, adressées à tous les acteurs du système d'enseignement supérieur mais aussi au tissu économique et social, a été possible grâce à l'importance donnée par tous les acteurs du monde universitaire impliqués à la coopération internationale et la mobilité des étudiants, personnels académique et administratif, importance qui va bien au-delà de la mobilité en elle-même.

La pandémie de COVID 19 a révélé combien les outils numériques étaient utiles et qu'il était possible de se rencontrer et de maintenir une forme de dialogue même à distance. Malgré cela, l'ensemble du partenariat DIRE-MED est convaincu de la nécessité de poursuivre les efforts envers la mobilité physique en Méditerranée.

La recommandation plus importante qui émerge de l'expérience du projet DIRE-MED est que la coopération internationale des systèmes universitaires appartenant à des histoires et cultures diverses, a besoin d'une vision à long terme, d'une implication globale du système culturel et d'enseignement, d'une construction attentive du système des relations internationales.

Ce parcours ne peut se réaliser qu'à partir de l'Université mais doit trouver l'adhésion et l'implication de la société civile ainsi que du secteur privé et coopérer avec les organisations étudiantes. L'expérience de DIRE-MED, en effet, a montré à quel point le renforcement des liens entre les différents acteurs éducatifs et de la société en général est nécessaire pour créer des synergies et des alternatives de coopération et de collaboration au-delà de la mobilité physique.

La Méditerranée a toujours été le théâtre de mobilités, de migrations et continuera de l'être. Les universités peuvent en être la scène, grâce à une intensité renforcée des flux de mobilité étudiante et académique, pour une jeune génération méditerranéenne, qui saura construire par le dialogue et la rencontre, mais aussi grâce à la coopération scientifique, un nouveau scénario au service des relations entre Orient et Occident. C'est ce que nous sommes tous appelés à réaliser : une histoire positive de la Méditerranée à partir des jeunes générations d'universitaires et en dialoguant avec tous les secteurs de la société.



## Partenaires du Project DIRE-MED

